

**LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE ET
LA DOYENNE DE LA FACULTÉ DE DROIT**

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Martin STETTLER

*Professeur honoraire, ancien Doyen de la Faculté de Droit,
ancien vice-Recteur et estimé collègue.*

Ils présentent leurs sincères condoléances et leur profonde sympathie
à sa femme, ses enfants, ses petits-enfants et ses proches.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.